

Nos stagiaires ne sont pas des cobayes !



La Direction Générale de la CCRF a décidé contre l'avis unanime des organisations syndicales représentatives de maintenir sa décision d'imposer un stage en entreprise dès cet été à nos stagiaires, en dépit des alertes juridiques et déontologiques et faisant fi des contraintes d'organisation et pécuniaires qui pèseront sur nos collègues stagiaires.

Mais comme si tout cela ne suffisait pas, notre Directrice Générale présente ce stage à l'été comme une « phase d'expérimentation »...

Non Mme la Directrice Générale, nos stagiaires ne sont pas des cobayes !

Nos stagiaires méritent le respect dû à l'ensemble des agents et ne doivent pas faire les frais des lubies ministérielles, lancées dans les médias sans la moindre réflexion sur les effets induits dans des « expérimentations » sans la moindre préparation, mis en œuvre à la va-vite et sans prendre en compte les alertes légitimes des organisations syndicales.

CCRF FO refuse ce mépris de nos collègues stagiaires !

CCRF FO revendique la suppression immédiate de ce stage en entreprise.

CCRF FO portera ce point au CSA d'administration centrale de ce 27 mars



Construire les victoires de demain !

Syndicat national des personnels CCRF FORCE OUVRIÈRE

46, rue des Petites Écuries 75010 PARIS

Email : fo@dgccrf.finances.gouv.fr

<http://www.ccrf-force-ouvriere.fr>